

Procès-verbal de la réunion de la Commission Technique Régionale

28 juin 2022, de 20h30 (en distanciel)

Diffusion (PV + annexes) : Président du CIBPL, Présidents des Commissions Techniques Départementales, Bureau de la CTR, Référénts de la CTR, Délégué du Collège, Conseiller Technique Sportif, Instructeurs du Collège régional, Responsables Centre régionaux agréés.

<i>Rôle</i>	<i>Responsable</i>	<i>Représenté par</i>	<i>Présence</i>
Présidente CTR	Anne CORBÉ		Présente
1er vice-président	Jean-Luc BLONDY		Présent
2 nd vice-président	Javier BADARAZ		Présent
Référent Bordereaux Examens	Jean-Paul MARTEAU		Présent
Référent TIV	Yannick LEQUITTE		Présent
Référent HandiSub	Yannick EON		Présent
Référente Jeunes	Stéphanie DUTIN DELANOY		Excusée
Référent équivalence, secourisme, ANTEOR	Thierry DUTIN		Présent
Référente « Formation en distanciel »	Alicia KLEMM		Excusée
Chargé des paiements pour la CTR	Clément MAHÉ		Excusé
Référent MF2	Cédric PEPIN		Présent
Référent Initiateur TSI	Yohann MOITHEY		Présent
Référent Collège	Stéphanie QUEMENER		Présente
Référent TEK	Alexis DENIAU		Présent
Côtes d'Armor	Max MALAPERT (Co-Président) Véronique xxx (Secrétaire)		Présent
Finistère	Nathalie CUILLANDRE Roland BOUTIN	Stéphanie QUEMENER	Représentée
Ille-et-Vilaine	Philippe RENOT		Présent
Loire-Atlantique	Eric LHOTELLIER		Présent
Morbihan	Gaëlle GAILLET	Caroline LE NEURES	Présente
Sarthe	Sébastien PROVOST		Présent
Vendée	Alicia KLEMM	Thierry DUTIN	Présent
Mayenne	Laurence FONCILLAS		Excusée
Maine et Loire	Yann SEMERARO		Présent
MAITAI	Jean-Pierre BOUAKAZE		Excusé
CIP Glénans	Vincent GOURHANT		Présent
Leo Lagrange	Florian CADO		Absent
Subévasion	Stéphanie DUTIN DELANOY		Excusée
CAP Trébeurden	Laurent BOYER		Présent
Président CIBPL	Jean-Yves REDUREAU		Excusé
Conseiller Technique Sportif	Alix RESPINGER		Excusée
eLearning	Stéphane ROUX		Excusé

Pour rappel :

Les votes se déroulent sans condition de quorum, à la majorité absolue des suffrages exprimés. Pour ce faire chaque président de commission départementale dispose d'un nombre de voix calculé conformément au barème prévu par l'article 4.1.1° des statuts. Les délibérations des commissions se font sous réserve de la validation du CDR et ne pourront être rendues exécutoires qu'après cette acceptation. : Codep 22 = 50 ; Codep 29 = 103 ; Codep 35 = 92; Codep 44 = 87 ; Codep 49 = 36 ; Codep 53 = 15; Codep 56 = 60 ; Codep 72 = 28; Codep 85 = 38 ; Total = 509

La réunion commence à 20H30.

1. Bilan stages et examens saison 2021-2022

1.1. Formation MF2 (Cédric PEPIN)

La formation 2021-22 a commencé et s'est terminée à la base Fédérale de Trébeurden. Merci au CAP de nous avoir reçus.

L'horizon des SPMF2 est large, émanant du 35, 29, 56, 44, 49, 62, 85, 76, 45, Polynésie, Guadeloupe.

Les actions de formation sont de 30 ½ journées et 29 visios : Décomposées par 183 actions formateurs et 34 actions formateurs pour les visios.

Les actions de formation SPMF2 sont de 338 et 152 pour les visios.

Concernant les visios le taux de participation est de plus de 5 SPMF2 / visio.

Le temps cumulé consacré par tous sur la formation représente un total de plus de 2400 heures.

La subvention CIPBL est 1728 € (recettes 7676€ – dépenses 9403€)

Le prochain stage final et examen national est à Hendaye, peu de stagiaires prévus venant de la CTR-BPL.

Pour celui de Septembre à Niolon, il y a 5 SPMF2 de la CTR-BPL.

L'année prochaine, les actions prévues sont :

- Un stage Initial (29 au 02 novembre à la base Fédérale de Trébeurden)
- Journées péda (samedi) x 3
- Journées péda + plongée x 3
- Avril 2023 : Mannequin-Apnée + plongée ou péda si météo inadaptée
- 2 WE mer à la base Fédérale de Trébeurden mi-mai et mi-juin.
- Stage Final et Examen à la base Fédérale de Trébeurden, un nombre important de SPMF2 ayant l'envie de terminer leur cursus sur l'été 2023.

Je tenais à remercier chaleureusement les formateurs participant aux actions de MF2, sans vous ce ne serait pas possible et surtout grâce à vous la qualité est là.

1.2. Théorie anticipée Niveau 4 (Javier BADAJOZ)

La date s'est déroulée le **2 avril 2022**.

Le nombre de candidats est de 61.

Centre	Nb Candidats	Nb Reçus
Châteaulin	8	7
Rennes	26 (dont 3 équivalences SDIS)	23
Trébeurden	6	4
La Roche Sur Yon	21 (dont 1 équivalence SDIS)	20
Total	61	54

Bilan des notes :

	REG	APP	DECO	ATA	MAT
Note Moyenne	13	14	14	13	14

Note Max	18	20	20	20	18
Note Mini	5	8	8	2,5	6
Nb de notes < 10	4	3	9	11	8

Et Examens N4 déjà passés au jour de la réunion :

4 examens + 1 pas encore reçu par le référent

- CTD 49 : 7 candidats (2 filles – 5 gars) - 5 reçus (Dont une candidate blessée)
- CTD 29 : 9 candidats - 6 reçus
- CTD 35 : 11 candidats – 11 reçus (5 filles – 6 gars)
- CTD 56 : 6 candidats – 5 reçus (3 filles ont eu – 2 gars l'ont eu)
- MAITAI : résultats en cours de réception

Petit bilan : 32 candidats – 27 reçus et 11 filles – 21 garçons – 10 reçues –

En moyenne 80 % de réussite sur les examens

Examen à venir :

44 → 4 candidats

85 → envoi Kit pour Yohann

JPM : Attention pour les personnes qui se blessent, il ne faut surtout pas mettre 0 aux épreuves non faites.

Yohann : Les nages PMT il n'est plus précisé sur le ventre : comment faire pour les personnes → PMT et donc il faut l'utilisation du tuba.

Nouveaux diplômés : Club en jury, Moniteur en Délégué CTR

1.3. MF1

MF1 début juillet annulé à Trébeurden

1.4. Initiateurs - TSI (Yohann MOITHEY)

107 candidats, 89 reçus

Prévenir assez tôt pour voir avoir les kits → mail à initiateur-tsi@ctrbpl.org

Initiateur balais : le CSI (29, Ste Anne du Porzic) fait un examen initiateur le 5 juillet (en mer un mardi le matin)

Pour les TSI, il faut remplir le bon bordereau et que le président de CTD doit être envoyé à la CTR et le numéro du centre organisateur doit être rempli par la CTD qui sera facturée.

2. Point collègue (Stéphanie QUEMENER)

41 I (18 IN 23 IR 3 IRS)

1 réunion présente

2 autres prévus d'ici la fin de l'année

Plusieurs GT :

- Module de formation de DP
- Guide d'évaluation des examens (Initiateur à l'essai, N4 en cours, MF1 à suivre)
- Le numérique au niveau des formations à venir
- Cours des IRS à venir

Les sujets d'examen :

- Sujet péda MF1 sur le site de la CTR
- Sujet Initiateur sur le site de la CTR

2 IRS cette année qui ont des cursus cette année et doivent participer sur les stages et examen MF1. Il faut 2 IR en titre pour valider le stage des IRS (sinon le stage n'est pas validé pour les IRS)

Il faut que les CTD contactent le collège et le CTR pour les MF2 qui souhaitent s'orienter vers l'IR.

3. Point TIV (Yannick LEQUITTE)

Activité très riche :

14 formations : 8 SI, x Stage de Réactivation (47 personnes concernées) et 12 recyclages
250 personnes formées

Il faut que les CTD enregistre les Stages via le lien de la CTR.

Passage à 3 ans, pour les stages de réactivation →

Il serait souhaitable de faire de regroupement de département pour communaliser les formateurs et réduire les coûts.

4. Point Handi-Plongée (Yannick EON)

Triste nouvelle : Gabi LARONDELLE nous a quitté...

Examen Handi – Apnée pour la prise en charge des apnéistes à Guingamp → Enregistrement des diplômes difficile

Région Centre + BPL organisation d'un EH2 (Prise en charge des Handicap Majeur)

Stage EH2 (Dispo du bateau en cours de confirmation) : publication à venir (2 jours à Bécon, 3 jours à Saint-Malo et hébergement à Dinard)

JPM - Diplômes : Enregistrement des plongeurs sous la responsabilité des clubs → Il faut que le bordereau soit enregistré par le club qui accueille

5. Plongée TEK (Alexis DENIAU)

TEK en fête au mois d'avril : 40 personnes à FOUGERES – Baptêmes de recycleur

Annulation du WE de l'Ile d'Yeu → 20taine de plongeurs : le stage a été compliquée à remplir

Les gaz ont bien augmenté !!! 120 € de gaz pour une plongée à 60 m → WE au Conquet en septembre à voir en fonction du coût et orienter le WE plus recycleur.

Mise à jour du site à faire sur la partie TEK

6. e-Learning (Stéphane ROUX)

Sujet relancé avec Pascal MONESTIEZ et une journée d'enregistrement a été réalisée début juin. Nous sommes sur le montage de nos prises de vue.

Pascal doit essayer de se recalculer une date en juillet et moi dans le courant de l'été. J'ai quelques supports de prêt, je peux me focaliser sur des enregistrements.

Avec Pascal, nous avons bloqué sur l'utilisation de la régie et sommes passé par l'enregistrement avec le smartphone, qui marche bien aussi mais nécessite le petit temps de montage.

Une réunion de travail du groupe complet doit être organisée à la rentrée, notamment avec Paul TERRIER pour la partie Anat / Phy et un nouvel appel à volontaire au sein du collège ou autres moniteurs sera fait mais avec quelques vidéos qui serviront de démo.

Dernières vidéos sont sur le site du CIBPL (<https://www.cibpl.fr/moncibpl/formations-en-ligne/>)

- N4 : le sang (Anne Henckes)
- MF2 : Communication droite gauche et FOP (Anne Henckes)

7. Equivalences (Thierry DUTIN) – 1er

C'est de mieux en mieux.

Pour les ANTEOR, il faut que ce soit envoyé par les présidents de CTD pour pouvoir établir et régler les cartes.

En cours, demandes d'équivalence d'anciennes cartes SNMP / CEDIP. Certains ont pu commencer des stages initiaux alors qu'ils n'étaient pas en règle par rapport aux conditions de candidature.

Il est demandé de continuer de faire attention à ces conditions de candidatures aux directeurs de stages car après c'est plus compliqué pour remettre les choses en place.

Thierry et JPM précisent que le N4 SNMP n'est pas un GP donc il ne peut pas prétendre à un E2.

8. Plongée Jeunes

N/A

9. Info CTN (Anne CORBE)

9.1. Livret PEDAs

MF1 et Initiateur, prendre les dernières versions des livrets sur le site du MFT :

<https://plongee.ffesm.fr/mft>

9.2. News d'Avril

- Modification de l'épreuve de DTMR du GPN4 (harmonisation avec celle du MF2). Le départ sur panne d'air est supprimé : l'épreuve devient plus simple !
- Simplification des grilles d'évaluation dans les livrets pédagogiques Initiateur, MF1 et MF2. Le nombre d'items à évaluer a été réduit, le nombre de colonnes passe de 5 à 3 pour permettre d'avoir plus de place dans les zones à remplir, et une ligne pour permettre d'identifier l'évaluateur a été rajoutée
- Description de l'épreuve du mannequin avec et sans PMT du stage en situation initiateur. Le libellé avait été supprimé accidentellement : voilà qui est réparé !
- Règles d'utilisation de la visio-conférence lors des stages initiaux initiateur (Pas de visio), MF1 (1/3) et MF2 (pas de visio)
- Rajout d'un récapitulatif des modifications à la dernière page de chaque CF pour voir rapidement ce qui a changé depuis la dernière version publiée.
- Mode d'organisation des stages initiaux MF2 en région.

Toutes ces modifications sont applicables immédiatement

9.3. Quelques résolutions de la CTN, validées par le CDN de mai :

- Validation du N1 – PE20m à partir de 12 ans, sans condition.
- Validation du PE40 m à partir de 14 ans.
 - o Entre 14 ans et 16 ans, les conditions sont : (Formulaire type d'autorisation parentale avec clairement identifiées les conditions d'accès à la zone 20-40)
 - Plongées dans la courbe de plongée sans palier du modèle de désaturation utilisé
 - Possibilité de faire 2 plongées par jour, si :

39 rue de la Villeneuve, 56100 Lorient Tél : 02.97.37.51.51

Mail : contact@ctrbpl.org Site internet : <http://plongee-scapandre.cibpl.fr>

- La première dépasse 30 m alors la seconde ne devra pas dépasser 20m.
- Intervalle surface de 3 heures minimum.

9.4. TIV :

Le cahier des charges des TIV, qui a une valeur réglementaire, a introduit la notion de période d'inactivité à ne pas dépasser, sinon le TIV perdait son statut d'actif. Il devait alors suivre de nouveau une formation pour retrouver son statut d'actif. Cette période d'inactivité avait fait l'objet d'une dérogation durant la période COVID en passant de 2 ans à 3 ans.

Cette période est maintenant portée à **3 ans de façon définitive**

Ces modifications sont applicables dès à présent.

Le MFT sera modifié prochainement.

10. Projets CTR (Anne CORBE)

Faire des vidéos pour l'enseignement de la nage et l'apnée :

- Nage : prise de vue prévu en septembre → ça avance bien
- Apnée : ça traîne car les personnes sollicitées ne répondent pas rapidement.

Faire une séance en piscine en hiver sur 4-5 département, pour les conseils sur l'enseignement de la nage puis de l'apnée

Séance à organiser en verticale pour l'apnée en mer pour les NIV et MF2

11. Prochaines dates :

Prochain CDR 24 septembre 2022.

Prochaine réunion CTR en octobre 2022 en présentiel, après les examens.

12. Questions diverses

Harmonisation du capelé entre N4 et MF2 : Rien n'est prévu par la CTN.

Fin de réunion à 22H30.

La présidente de la CTR



ANNE CORBÉ